MINISTRY OF INTERGOVERNMENTAL AFFAIRS

2001-2002
Business Plan

Ontario

Message from the Minister

Hon. Brenda Elliott

I am pleased to present the 2001-2002 business plan for the Ministry of Intergovernmental Affairs. It outlines our goals for the upcoming year and includes a report on our achievements for 2000-2001.

The government of Ontario is committed to maintaining a strong and prosperous Ontario within a united Canada. The Ministry of Intergovernmental Affairs contributes to that commitment by working to promote practical changes that strengthen the Canadian federation and national unity.

The Ministry of Intergovernmental Affairs provides strategic advice to the Premier, Cabinet and other ministries on Ontario's relations with the federal government and with provincial and territorial governments. Ontario's intergovernmental agenda also requires the province to devote attention to relations with key U.S. states on major issues that affect the people of Ontario.

One of the dominant issues on the federal-provincial agenda continues to be health care funding and reform. Health care was the focus of discussions at the Annual Premiers' Conference in August 2000, and the First Ministers' Meeting (FMM) in September 2000. Ontario played a leading role at both meetings. The funding for health care that the federal government announced at the 2000 FMM falls far short of addressing cost pressures in the health care system. Ontario has called upon the federal government to provide its fair share – 50 per cent of all health care funding increases.

In 2001-2002, the Ministry of Intergovernmental Affairs will continue to consolidate and expand on the significant progress that marked the past year.

The Honourable Brenda Elliott
Minister of Intergovernmental Affairs

101-05491/

Ministry Vision

The Ministry of Intergovernmental Affairs will ensure that Ontario continues to play a constructive role in strengthening the Canadian federation and preserving national unity, while promoting a strong and prosperous Ontario.

Strategic advice from the ministry will support and advance the government's priorities of (1) encouraging economic growth and jobs and (2) improving the efficiency and accountability of government.

The ministry will work with federal and provincial governments to strengthen Canada by improving the way in which both orders of government work together to provide efficient, effective and reliable programs for Canadians

The ministry will work with other ministries of the government to promote Ontario's interests with other governments in Canada and the U.S.

Core Businesses

The core business of the Ministry of Intergovernmental Affairs is to provide strategic advice to the Minister of Intergovernmental Affairs, the Premier and Cabinet on leading intergovernmental issues. At any given time, Ontario is involved in a number of complex federal-provincial and interprovincial policy and program issues. At times, these issues also incorporate an international dimension, involving either Canada's or Ontario's relationship with U.S. states or other important trading partners.

The ministry's role is to provide provincial decision-makers with advice on strategy for managing these diverse issues, in order to maximize Ontario's success in attaining its intergovernmental objectives.

Within this core business, the ministry performs five principal functions, all of which are inter-related.

Rebalancing and Renewing the Federation

The Canadian federation is constantly evolving. The ministry is involved in both formal and informal efforts to rebalance and renew the federation -- work that has potentially significant implications for national unity. The federation is strengthened by demonstrating that it can become more efficient and flexible.

The ministry works to improve partnerships and relationships with other provinces by maintaining ongoing contacts with officials in other provinces, monitoring developments and gathering information.

Ontario's Relations with the Federal Government

The ministry develops corporate strategies, monitors developments and provides advice to help the government effectively conduct Ontario's relations with the federal government on leading issues.

Ontario works closely with all other provinces and territories to develop positions. Priority issues being pursued with the federal government include tax cuts and the escalation of federal funding for health care.

Annual Premiers' Conference and First Ministers' Meetings

The ministry organizes and co-ordinates Ontario's participation in the Annual Premiers' Conference and First Ministers' Meetings, providing support to the Premier and the Minister for these and other major intergovernmental meetings. The ministry leads the development of Ontario's policy and communications objectives for these meetings.

The ministry also works with other ministries to prepare for provincial/territorial and federal/provincial/territorial ministers' meetings. The goal is to ensure that Ontario's position at sectoral meetings is consistent with Ontario's intergovernmental objectives and with the outcomes of the Annual Premiers' Conference and First Ministers' Meetings.

National Unity

Ontario's approach to renewing the federation through practical, non-constitutional change advances the province's interests in promoting national unity.

The ministry monitors events and opinions within Quebec, and advises on the potential national unity implications of actions the Ontario government may be considering. It also reviews national unity initiatives undertaken by the federal government.

North - South Initiatives

During 2000, the ministry established a north-south function to undertake research and monitor developments with implications for Ontario's relations with key U.S. states

In pursuing these north-south initiatives, the Ministry of Intergovernmental Affairs works co-operatively with the Ministry of Economic Development and Trade, which has broad responsibility for economic development, trade policy and international affairs.

Annual Report on Key Achievements for 2000-2001

Annual Premiers' Conference and First Ministers' Meeting

The Ministry of Intergovernmental Affairs made significant progress on a number of intergovernmental issues in the course of the last year, reflecting its goals of strengthening the Canadian federation while promoting a strong and prosperous Ontario.

Key premiers' meetings included the 41st Annual Premiers' Conference (APC) in Winnipeg in August 2000 and a First Ministers' Meeting in Ottawa in September 2000. Health care was the dominant issue at both these meetings.

Ontario was successful in meeting its objectives at the 2000 APC. Ontario promoted positive steps to advance health care reform in Canada and improve public understanding of the issues. The Premiers agreed to release their report examining the cost drivers of the health care system, and committed to citizens to support publicly funded and accessible medicare, and to reform and review the delivery of health care in Canada. Ontario was a strong advocate for clarifying the roles of the federal and provincial governments in developing a system of accountability for Canadians on health care.

The Premiers also reaffirmed their call urging the federal government to fully restore the CHST and provide for appropriate escalation of funding. They were able to develop a consensus on health care and other important issues that reflects the values of Canadians and respects federal-provincial jurisdictions.

The Premiers' success at their annual conference was subsequently reflected in the work of the First Ministers' Meeting (FMM) held in September 2000.

The funding for health care that the federal government announced at the 2000 FMM falls far short of addressing cost pressures in the health care system. To maintain the health care system, the federal government needs to provide its fair share – 50 per cent of all health care funding increases.

Social Union Framework Agreement

Ontario continued to work on the Social Union Framework Agreement (SUFA) signed by all First Ministers, except Quebec, in February 1999. The Social Union Framework Agreement is designed to make social programs more efficient and effective for all Canadians by providing a framework for more cooperation between governments.

The ministry has continued to work with other provincial and territorial governments and with the federal government to implement the framework agreement. The Council on Social Policy Renewal has been the primary intergovernmental forum for this co-ordination.

The ministry released the Annual Report on Mobility in June 2000. The report indicated that Ontario is on track to meet the 2002 deadline in the framework agreement to remove all unreasonable residency-based barriers in post-secondary education, training, health, social services and social assistance. The report was posted on the ministry's web site and comments from the public were invited.

Ontario sees an effective dispute avoidance and resolution mechanism as critical to the successful implementation of the agreement. The Provincial/Territorial Council on Social Policy Renewal led work on dispute-avoidance and resolution provisions in the framework agreement. At the 2000 Annual Premiers' Conference, the premiers released the Provincial/Territorial paper on dispute avoidance and resolution. The paper sets out an innovative, practical three step approach to resolving intergovernmental disputes. The Premiers urged the federal government to consider it as a useful mechanism to prevent and resolve disputes.

North-South Initiatives

On behalf of the Government of Ontario, the ministry joined the Council of State Governments (CSG) in December, 2000.

Ontario's north-south interests extend beyond commerce and economic development and include environmental, natural resource and transportation issues. The province continues to work with U.S. policy makers to ensure shared issues between Ontario and American states are addressed co-operatively

The CSG is a non-partisan organization that represents the three branches (executive, legislative and judicial) of state government and brings together leaders from across the United States to consider intergovernmental issues, policy trends and best practices. It is a valuable forum for promoting Ontario's north-south interests and the ministry is exploring options for deepening Ontario's relationship with this organization.

In support of this, the Minister of Intergovernmental Affairs attended the CSG's annual meeting in December, 2000 – presenting a speech underscoring Ontario's interest in north-south relationships and participating as a panelist on seminars.

Key Commitments and Strategies for 2001-2002

The Ministry of Intergovernmental Affairs will continue to be a principal source of strategic advice on intergovernmental issues to the Premier, Minister and Cabinet.

The ministry will continue to provide strategic advice to the Minister and Premier on national unity issues, monitor events in Quebec and the other provinces, and advise on the potential national unity implications of the government's actions.

With respect to Ontario's relations with the federal government, the ministry will seek to protect Ontario's interests by working with other Ontario ministries to make sure that Ontario's positions are strongly advanced and co-ordinated, including the need to ensure that federal government programs treat the people of Ontario equitably

The ministry will work with other provinces and territories and key U.S. states on issues of mutual interest.

The ministry will continue to provide support for the minister in her role on the Ministerial Council for Social Policy Renewal as it continues to discuss social policy priorities and the implementation of the Social Union Framework Agreement.

The ministry will work with other ministries to ensure that Ontario's positions at intergovernmental meetings are consistent with Ontario's intergovernmental objectives and with the outcomes of the Annual Premiers' Conference and First Ministers' Meetings.

Key Performance Measures

Core Business: Strategic Intergovernmental Advice			
Goals/Outcomes	**Measures**	**Targets/Standards**	**Commitments**
Strengthen the federation and preserve national unity while promoting a strong and prosperous Ontario.	The Ministry of Intergovernmental Affairs will evaluate achievement of its objectives at key intergovernmental meetings such as the Annual Premiers' Conference, First Ministers' Meetings and the Ministerial Council on Social Policy Renewal.	The ministry's ongoing goal is to achieve its objectives at key intergovernmental meetings.	The ministry will continue to evaluate its achievement of its objectives at key intergovernmental meetings where the Ministry of Intergovernmental Affairs is the lead Ontario ministry.

2000-2001 Ministry Spending by Core Business – Interim Actuals*

Ministry of Intergovernmental Affairs

Operating $5 million

35 staff

Strategic Intergovernmental Advice

Operating $4 million

34 staff

Ministry Administration

Operating $1 million**

1 staff

Note: Staff numbers are shown as full-time equivalents

* PSAB Based

** The ministry's internal administration budget includes $0.6 million for office lease and information technology expenditures.

2001-2002 Ministry Approved Allocations by Core Business Plan*

Ministry of Intergovernmental Affairs

Operating $5 million

40 staff

Strategic Intergovernmental Advice

Operating $4 million

39 staff

Ministry Administration

Operating $1 million**

1 staff

Note: Staff numbers are shown as full-time equivalents

* PSAB Based

** The ministry's internal administration budget includes $0.6 million for office lease and Information technology expenditures.

Who to Call

Questions or comments about the ministry's business plan are welcomed.

Richard Frank
Senior Manager, Communications
Phone: 416-325-9079
Fax: 416-325-4788
E-mail: richard.frank@mia.gov.on.ca

Jannah Stone
Minister's Office
Phone: 416-325-4796
Fax: 416-326-2807
E-mail: jannah.stone@mia.gov.on.ca

Copies of this document available free from: Publications Ontario,
800 Bay Street, Toronto ON M7A 1N8. Tel: (416) 326-5300
Out-of-town customers except Ottawa call: 1-800-668-9938
In Ottawa, call (613) 238-3630 or toll-free 1-800-268-8758
Telephone Service for the hearing impaired is available
toll-free throughout Ontario at 1-800-268-7095

Order copies via the Internet at **http://www.publications.gov.on.ca**

Obtain an electronic copy of this document at **http://www.gov.on.ca**

© Queen's Printer for Ontario, 2001

ISBN 0-7794-1131-5

Ce document est disponible en français

MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES

Plan d'activités
2001-2002

Ontario

Message de la ministre

L'hon. Brenda Elliott

J'ai le plaisir de présenter le plan d'activités 2001-2002 du ministère des Affaires intergouvernementales. Ce plan décrit nos objectifs pour l'exercice à venir et comporte un rapport sur nos réalisations en 2000-2001.

Le gouvernement de l'Ontario est résolu à assurer la force et la prospérité de l'Ontario au sein d'un Canada uni. Le ministère des Affaires intergouvernementales contribue à cet engagement en essayant d'encourager les changements pratiques qui renforcent la fédération canadienne et l'unité nationale.

Le ministère des Affaires intergouvernementales donne des conseils stratégiques au premier ministre, au Conseil des ministres et à d'autres ministères sur les relations de l'Ontario avec le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Il doit également, au nom de l'Ontario, entretenir des relations avec les principaux États américains sur les problèmes importants qui influent sur le bien-être des Ontariennes et Ontariens.

Pour ce qui est des relations fédérales-provinciales, la réforme et le financement des soins de santé demeurent à l'avant-plan. En effet, la Conférence annuelle des premiers ministres tenue en août 2000 et la Réunion des premiers ministres de septembre 2000 ont porté principalement sur les soins de santé et l'Ontario a joué un rôle crucial lors de ces deux rencontres. Cependant, les subventions supplémentaires aux soins de santé annoncées par le gouvernement fédéral à la Réunion de 2000 sont nettement insuffisantes, vu les coûts exorbitants du système de soins de santé. L'Ontario a demandé au gouvernement fédéral de faire sa part et d'assumer la moitié de toutes les augmentations du financement des soins de santé.

En 2001-2002, le ministère des Affaires intergouvernementales poursuivra sur sa lancée et fera même mieux que lors de l'exercice précédent, pourtant remarquable pour ses résultats.

L'honorable Brenda Elliott
Ministre des Affaires intergouvernementales

Objectifs généraux du ministère

Le ministère des Affaires intergouvernementales veillera à ce que l'Ontario continue à jouer un rôle constructif dans la consolidation de la fédération canadienne et la préservation de l'unité nationale, tout en assurant la vigueur et la prospérité de l'Ontario.

Les conseils stratégiques du ministère appuieront et feront avancer les priorités du gouvernement, à savoir 1) favoriser la croissance économique et la création d'emplois et 2) accroître l'efficacité et la responsabilité du gouvernement.

Le ministère collaborera avec les gouvernements fédéral et provinciaux pour renforcer le Canada en améliorant la coopération entre les deux paliers de gouvernement pour faire en sorte que des programmes plus efficaces et plus fiables soient offerts à la population canadienne.

Le ministère travaillera aussi avec d'autres ministères pour promouvoir les intérêts de l'Ontario auprès des autres gouvernements du Canada et de celui des États-Unis.

Activités de base

La principale activité du ministère des Affaires intergouvernementales consiste à prodiguer des conseils stratégiques sur des questions intergouvernementales importantes à la ministre des Affaires intergouvernementales, au premier ministre et au Conseil des ministres. L'Ontario participe régulièrement à l'étude de plusieurs questions complexes relatives à des politiques et à des programmes fédéraux, provinciaux et interprovinciaux. Ces questions comportent parfois une dimension internationale, où entrent en jeu les relations du Canada ou de l'Ontario avec des États américains ou d'autres partenaires commerciaux importants.

Le ministère a pour rôle de conseiller les décideurs provinciaux sur l'adoption d'une stratégie permettant de gérer ces diverses questions, afin d'optimiser les chances de l'Ontario de réaliser ses objectifs intergouvernementaux.

Dans le cadre de cette activité de base, le ministère exerce cinq fonctions principales interdépendantes.

Rééquilibrer et renouveler la fédération

La fédération canadienne est en constante évolution. Le ministère déploie des efforts, officiellement et officieusement, pour rééquilibrer et renouveler la fédération, et ce travail peut avoir une incidence importante sur l'unité nationale. La fédération est renforcée lorsqu'il est démontré qu'on peut la rendre plus efficace et plus souple.

Le ministère cherche à améliorer ses partenariats et relations avec les autres provinces en entretenant des contacts réguliers avec les responsables des autres provinces, en surveillant les faits nouveaux et en recueillant des renseignements.

Relations de l'Ontario avec le gouvernement fédéral

Le ministère élabore des stratégies, surveille les faits nouveaux et conseille le gouvernement pour l'aider à diriger de manière efficace les relations de l'Ontario avec le gouvernement fédéral sur les dossiers importants.

L'Ontario collabore étroitement avec les gouvernements des autres provinces et des territoires pour définir différentes positions. Les questions poursuivies en priorité avec le gouvernement fédéral comprennent la réduction des impôts et l'augmentation du financement fédéral des services de santé.

Réunion et Conférence annuelle des premiers ministres

Le ministère des Affaires intergouvernementales organise et coordonne la participation de l'Ontario à la Réunion et à la Conférence annuelle des premiers ministres. Il aide ainsi le premier ministre et la ministre à mieux accomplir leurs tâches, et ce, aussi bien lors de ces réunions qu'au cours d'autres rencontres intergouvernementales importantes. Le ministère dirige l'établissement des objectifs ontariens en matière de politiques et de communication pour ces réunions.

Le ministère collabore aussi avec d'autres ministères afin de préparer les réunions des ministres provinciaux, territoriaux et fédéraux. Son but est de veiller à ce que la position de l'Ontario aux réunions sectorielles soit conforme aux objectifs intergouvernementaux intégrés de la province et aux résultats des réunions et des conférences des premiers ministres.

Unité nationale

La façon dont l'Ontario aborde le renouvellement de la fédération en proposant des changements pratiques sans modification de la constitution permet de faire avancer les intérêts de la province tout en favorisant l'unité nationale.

Le ministère suit les événements et les opinions au Québec et donne des conseils relativement aux éventuelles répercussions sur l'unité nationale des mesures que le gouvernement de l'Ontario pourrait envisager de prendre. Il examine également les initiatives prises par le gouvernement fédéral en matière d'unité nationale.

Initiatives nord-sud

En l'an 2000, le ministère a mis sur pied une initiative nord-sud visant à mieux connaître ce qui se passe aux États-Unis et à surveiller les tendances qui pourraient avoir des conséquences sur les relations qu'entretient l'Ontario avec certains États américains importants.

Dans le cadre de cette initiative, le ministère des Affaires intergouvernementales collabore avec le ministère du Développement économique et du Commerce, responsable du développement économique, de la politique commerciale et des affaires internationales.

Rapport annuel sur les réalisations clés en 2000-2001

Réunion et Conférence annuelle des premiers ministres

L'an passé, le ministère des Affaires intergouvernementales a réalisé des progrès considérables quant au nombre de questions intergouvernementales abordées, et ce, à la lumière de son objectif de renforcer la fédération canadienne et de préserver l'unité nationale tout en favorisant la vigueur et la prospérité de l'Ontario.

Parmi les réunions importantes des premiers ministres, notons la 41e Conférence annuelle des premiers ministres, tenue à Winnipeg en août 2000, et la Réunion des premiers ministres, qui s'est déroulée à Ottawa en septembre 2000. Les deux ont surtout porté sur les soins de santé.

L'Ontario a réalisé ses objectifs à la Conférence de 2000. Il a encouragé la mise en oeuvre de mesures constructives permettant de faire avancer la réforme des soins de santé au Canada et de mieux faire comprendre le problème à la population. Les premiers ministres ont convenu de publier leur rapport sur les inducteurs de coûts du système de santé et ont promis aux citoyens d'appuyer un régime d'assurance-santé public et accessible, et de réformer et de réviser la prestation des services de santé au Canada. L'Ontario s'est fait un ardent défenseur de la nécessité de clarifier les rôles que jouent les gouvernements fédéral et provinciaux dans la création d'un système de reddition de comptes aux Canadiennes et Canadiens relativement aux soins de santé.

Les premiers ministres provinciaux ont exigé de nouveau du gouvernement fédéral qu'il réinstaure dans son intégralité le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) et qu'il fournisse les fonds nécessaires pour que les provinces puissent faire face à la hausse des coûts de la santé. Ils sont parvenus à un consensus sur la santé et d'autres problèmes importants qui reflète les valeurs des Canadiennes et Canadiens et respecte le partage des pouvoirs entre le fédéral et les provinces.

Le succès obtenu par les premiers ministres provinciaux lors de leur conférence annuelle a influé sur la Réunion des premiers ministres tenue en septembre 2000.

Les subventions supplémentaires destinées aux soins de santé annoncées par le gouvernement fédéral au cours de cette réunion sont nettement insuffisantes, vu les coûts exorbitants du système des soins de santé. Pour assurer le maintien du système de santé, le gouvernement fédéral doit faire sa juste part et assumer la moitié de toutes les augmentations du financement des soins de santé.

Entente-cadre sur l'union sociale

L'Ontario a continué à travailler à l'Entente-cadre sur l'union sociale, signée par tous les premiers ministres, à l'exception du premier ministre du Québec, en février 1999. L'Entente-cadre sur l'union sociale vise à améliorer l'efficacité des programmes sociaux pour tous les Canadiens et Canadiennes en créant un cadre permettant une meilleure coopération entre les paliers de gouvernement.

Le ministère a continué de collaborer avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et avec le gouvernement fédéral à la mise en oeuvre de l'entente-cadre, par l'entremise principalement du Conseil du renouvellement de la politique sociale.

Le ministère a publié son *Rapport annuel sur la mobilité* en juin 2000. Selon ce rapport, l'Ontario pourra probablement respecter le délai de 2002 qui figure dans l'entente-cadre pour ce qui est d'éliminer tout ce qui empêche, au-delà des limites raisonnables, les résidents des autres provinces d'avoir accès à l'enseignement postsecondaire, à la formation, aux services de santé, aux services sociaux et à l'aide sociale. Le ministère avait publié ce rapport sur son site Web et avait invité la population à faire des observations.

L'Ontario considère qu'un mécanisme permettant d'éviter ou de résoudre les différends est essentiel à la mise en oeuvre de l'entente. C'est le Conseil fédéral-provincial-territorial sur la refonte des politiques sociales qui a dirigé les travaux à ce sujet dans l'entente-cadre. Au cours de la Conférence annuelle de 2000, les premiers ministres provinciaux ont publié le document provincial-territorial sur la prévention et le règlement des différends. Ce document établit une méthode en trois étapes, originale et pratique, permettant de résoudre les litiges intergouvernementaux. Les premiers ministres ont exhorté le gouvernement fédéral à le considérer comme un mécanisme utile pour prévenir et résoudre les différends.

Initiatives nord-sud

Au nom du gouvernement de l'Ontario, le ministère a participé au *Council of State Government* (conseil des gouvernements des États américains) – CSG en décembre 2000.

Les intérêts ontariens aux États-Unis ne se limitent pas au commerce et au développement économique, mais comprennent aussi les questions d'environnement, de ressources naturelles et de transport. La province continue à collaborer avec les décideurs américains afin de s'assurer que les questions qui touchent à la fois l'Ontario et des États américains sont discutées dans un esprit coopératif.

Rapport annuel sur les réalisations clés en 2000-2001 (suite)

Le CSG est un organisme non partisan qui représente les trois pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) du gouvernement des États et rassemble les chefs politiques de plusieurs États américains, qui y discutent de questions intergouvernementales, des tendances politiques et des pratiques optimales. C'est un forum où l'Ontario peut faire valoir ses intérêts aux États-Unis. Le ministère explore donc les options qui lui permettent de resserrer les liens qui unissent l'Ontario et le CSG.

C'est dans cette optique que le ministère des Affaires intergouvernementales a assisté à la réunion annuelle du CSG en décembre 2000. Il a prononcé un discours soulignant l'intérêt que porte l'Ontario aux relations avec son voisin du Sud et son désir de participer aux séminaires à titre de panéliste.

Engagements et stratégies clés en 2001-2002

Le ministère des Affaires intergouvernementales continuera à être l'une des principales sources de conseils stratégiques sur les questions intergouvernementales auprès du premier ministre, de la ministre et du Conseil des ministres.

Le ministère continuera à fournir des conseils stratégiques à la ministre et au premier ministre sur les questions relatives à l'unité nationale, à suivre les événements au Québec et dans les autres provinces, et à donner des avis sur les conséquences éventuelles des mesures gouvernementales sur l'unité nationale.

En ce qui concerne les relations de l'Ontario avec le gouvernement fédéral, le ministère cherchera à protéger les intérêts de l'Ontario en s'assurant, de concert avec d'autres ministères de l'Ontario, que les positions de l'Ontario sont défendues et coordonnées avec soin, et veillera notamment à ce que les programmes du gouvernement fédéral traitent équitablement la population ontarienne.

Le ministère collaborera également avec d'autres provinces et territoires et avec des États clés des États-Unis sur différentes questions d'intérêt mutuel.

Il continuera à appuyer la ministre dans son rôle au Conseil ministériel sur la refonte des politiques sociales en continuant à discuter des priorités en matière de politique sociale et de leur mise en oeuvre dans le cadre de l'Entente sur l'union sociale.

Le ministère travaillera avec d'autres ministères pour s'assurer que les positions de l'Ontario lors des réunions intergouvernementales sont conformes aux objectifs intergouvernementaux de l'Ontario et aux décisions prises lors de la Réunion et de la Conférence annuelle des premiers ministres.

Mesures clés d'évaluation de la performance

Activité de base : Conseils stratégiques intergouvernementaux			
Buts/résultats	**Mesures**	**Objectifs/normes**	**Engagements 2001-2002**
Renforcer la fédération et protéger l'unité nationale tout en favorisant un Ontario solide et prospère.	Évaluation, par le ministère, de la réalisation de ses objectifs lors de réunions intergouvernementales importantes, comme les conférences annuelles des premiers ministres, les réunions des premiers ministres et les réunions du Conseil ministériel sur la refonte des politiques sociales.	Le but continu du ministère est d'atteindre ses objectifs lors de réunions clés intergouvernementales.	Le ministère continuera d'évaluer la réalisation de ses objectifs lors de réunions clés intergouvernementales où il est le ministère responsable pour l'Ontario.

*Données réelles provisoires sur les dépenses du ministère par activité de base en 2000-2001**

Ministère des Affaires gouvernementales	
Fonctionnement	5 millons de $ 35 employés

Conseils stratégiques intergouvernementaux	
Fonctionnement	4 millions de $ 34 employés

Administration du ministère	
Fonctionnement	1 million de $** 1 employé

Remarque : Le nombre d'employés représente des équivalents temps plein.

* Selon la méthode comptable du CCSP.

** Le budget consacré à l'administration interne du ministère comporte 0,6 million de dollars pour la location de bureaux et les dépenses informatiques.

*Plan des affectations 2001-2002 approuvées par le ministère par activité de base**

Ministère des Affaires gouvernementales	
Fonctionnement	5 millons de $ 40 employés

Conseils stratégiques intergouvernementaux	
Fonctionnement	4 millions de $ 39 employés

Administration du ministère	
Fonctionnement	1 million de $** 1 employé

Remarque : Le nombre d'employés représente des équivalents temps plein.

* Selon la méthode comptable du CCSP.

** Le budget consacré à l'administration interne du ministère comporte 0,6 million de dollars pour la location de bureaux et les dépenses informatiques.

Personnes à contacter

Les questions ou commentaires concernant le plan d'activités du ministère sont les bienvenus.

Richard Frank
Chef des services, Communications
Téléphone : 416 325-9079
Télécopieur : 416 325-4788
Courriel : richard.frank@mia.gov.on.ca

Jannah Stone
Bureau de la ministre
Téléphone : 416 325-4796
Téléphone : 416 326-2807
Courriel : jannah.stone@mia.gov.on.ca

On peut se procurer des exemplaires gratuits du présent document auprès de :
Publications Ontario
880, rue Bay, Toronto (Ontario) M7A 1N8
Téléphone : 416 326-5300
Clients d'autres régions, sauf Ottawa, faire le 1 800 668-9938.
À Ottawa, faire le (613) 238-3630 ou, sans frais, le 1 800 268-8758.
Service téléphonique aux malentendants :
composer sans frais, n'importe où en Ontario, le 1 800 268-7095.

On peut commander des exemplaires du présent document par Internet à :
http://www.publications.gov.on.ca

Copie électronique du présent document disponible à :
http://www.gov.on.ca

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2001

ISBN-0-7794-1182-X

This document is also available in English.